LA TERRE EST NOTRE MÉTIER
LES LETTRES FILIÈRES FNAB

FNAB
Fédération Nationale d'Agriculture BIOLOGIQUE

Semences ▸ Décembre 2016 N°3

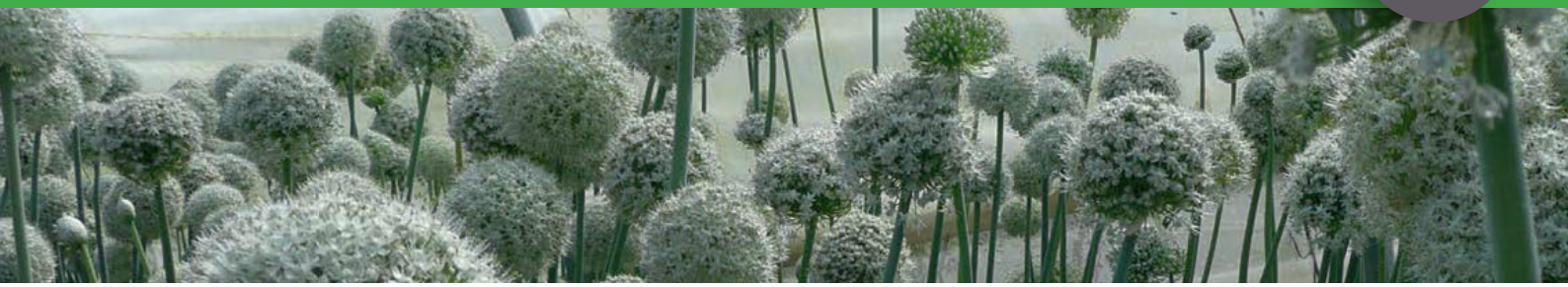

René Léa, conférence au salon LTNM @ Fnab

L'APFLBB, créée en 1997 par des producteurs de fruits et légumes bio, est une structure 100 % bio et représentative face aux acteurs de la filière (grossistes, industriels, administrations, consommateurs, ...), reconnue en 1998 en tant qu'Organisation de Producteurs (OP). Depuis plus de 15 ans, ce groupe travaille à la structuration d'une filière totalement bio et vend les légumes sous la marque Biobreizh, en lien avec le réseau Biocoop.

© Fred Tanneau

Pratiques à la ferme

En Bretagne, des producteurs bio organisés pour sélectionner et produire leurs semences potagères

En Bretagne, des producteurs bio se sont organisés en association pour préserver, produire et améliorer les semences paysannes potagères adaptées aux besoins des producteurs bio de la région, en créant la structure Koal Khoz, membre du Réseau Semences Paysannes (RSP). René Léa, producteur de légumes depuis plus de 40 ans à Plouescat, en bordure de mer au Nord du Finistère, en bio depuis 1990, produit et sélectionne lui-même des semences potagères bio avec Koal Khoz. Il nous présente son parcours dans la semence, et l'origine et le fonctionnement de ce collectif.

René Léa produit des légumes de plein champ, notamment des légumes d'hiver : carottes, pommes de terre, oignon rosé de Roscoff, rhubarbe et toutes sortes de courges. Il vend la plus grosse partie à des grossistes via l'APFLBB (Association des Producteurs de Fruits et Légumes Bio de Bretagne) (dont il a été jusqu'à peu vice-président) et une partie à des consommateurs locaux via les paniers bio de l'association Les voisins bio, qui regroupe quatre fermes.

Produire et sélectionner des semences adaptées à la bio

René Léa a commencé à produire des semences quand il s'est rendu compte que les semences des semenciers étaient produites par CMS, donc génétiquement modifiées.

L'idée de Kaol Kozh a germé dans les années 2000. «*J'étais adhérent de l'APFLBB née en 1997. A cette époque, on nous a proposé de cultiver une variété de chou-fleur bio, mais dont le noyau de la semence provenait du radis. Pour nous, cela n'était pas envisageable. Cette démarche nous faisait penser à celle des OGM*». L'idée est venue de faire perdurer les pratiques anciennes : garder les graines des fruits ou des légumes les plus résistants pour les planter l'année suivante, afin de de ne plus dépendre des semenciers et de préserver des variétés en voie de disparition.

L'association Koal Kozh a donc été créée en 2007, avec des paysans et jardiniers. Basée à Lorient, l'association rassemble aujourd'hui 70 producteurs (voir plaquette de présentation) et agit pour recenser, préserver, améliorer les populations végétales (potagères, céréalières, fourragères...) adaptées ou adaptables aux terroirs bretons et à la production biologique.

L'association a créé son cahier des charges (sans variétés OGM ou CMS) et s'est donné les moyens de produire des variétés adaptées aux besoins des membres.

Sauver des variétés anciennes de légumes

« En compagnie de chercheurs de l'INRA, nous avons démarré les expériences et avons réussi à produire un brocoli violet, originaire de Cornouaille Britannique, qui était cultivé autrefois en Bretagne. »

« Aujourd'hui, de nombreuses espèces ou variétés de légumes sont en passe de disparaître. Mais il existe encore des choux de Lorient, des oignons d'Erdeven, des haricots coco de Pont L'Abbé ou de Belle-Ile. Avec le temps, les travaux menés en sélection participative ont permis de sauver de nombreuses variétés de choux-fleurs dans la zone littorale Nord. Pour les fameux oignons rosés de Roscoff, la supériorité de la sélection en bio a par exemple été démontrée. Parce que les paysans choisissent des plantes résistantes comme porte-graine, les variétés fermières sélectionnées en bio se défendent naturellement.

De nombreuses variétés sont à présent tombées dans le domaine public. Que nous soyons paysans, jardiniers, ou consommateurs, cette diversité nous appartient à tous car il s'agit du résultat du travail de nos ancêtres au sens large. » Extrait de la plaquette Koal Khoz

Comment fonctionne Koal Kozh?

Kaol Kozh considère que « la semence est la propriété de tous les adhérents ». L'association recense les variétés des différents terroirs bretons pour conserver le patrimoine génétique.

Une partie des adhérents produisent des semences, sélectionnent ou améliorent des variétés pour l'association, puis les proposent aux autres adhérents intéressés. Kaol Kozh s'occupe de la planification, du criblage, des différents contrôles et de l'ensachage. Les producteurs de semences (jardiniers ou paysans) sont indemnisés pour le travail de multiplication et la mise à disposition de leurs terres et de leurs outils. L'association distribue les semences produites entre les adhérents demandeurs. La graine n'est pas facturée, seul le service l'entourant est soumis à cotisation.

Kaol Kozh défend aussi le droit ancestral des paysans à produire leur propre semence auprès des instances nationales ou européennes, avec les associations qui poursuivent le même but.

KOAL KHOZ :

Association ouverte aux paysans, jardiniers, consommateurs et associations, elle couvre les 4 départements bretons et la Loire-Atlantique. KAOL KOZH signifie "vieux chou" en breton, et "Bien commun" en russe. Pour les initiateurs de Kaol Kozh, les semences doivent être accessibles à tous ceux qui ont la volonté de les faire vivre.

La production et sélection de semences : un savoir-faire précieux

René Léa produit des semences potagères pour sa ferme, pour certains petits semenciers (Agrosemens, Germinance), ou pour d'autres paysans ou jardiniers de Koal Kozh.

« Produire des graines, ça ne s'improvise pas ! Il y a tout un protocole à respecter et une méthode à adopter pour que les graines soient acceptables ». René Léa tire en grande partie son savoir de la transmission de son grand-père et de son père, qu'il a toujours vu faire leur propre semence. « On n'enseigne malheureusement pas aux jeunes dans les écoles d'agriculture à faire leur propre semence ! Les anciens avaient un savoir important en matière de semences et de production de semences. »

Une diversité de variétés de légumes est nécessaire pour les producteurs, notamment bio : ils produisent du chou-fleur de novembre à mai, avec chaque mois 1 ou 2 variétés adaptées. Pour la production de semences, cela implique de produire de nombreuses variétés différentes, et nécessite un gros travail de sélection. En effet lorsqu'on produit de la semence, il faut toujours être vigilant, et choisir de bons parents, car « cela risque de dériver si on arrête de faire de la sélection. »

« Le fait que des paysans aient commencé (ou recommencé) à produire de la semence va permettre aux jeunes générations de profiter de ce savoir. »

© Fred Tanneau

Parole de producteur

Moi, j'ai toujours vu mes grands-parents et mes parents garder leurs graines et produire leurs semences. Cela me paraît tout à fait naturel de continuer dans ce sens.

René Léa

Céréales anciennes : de la diversité dans les champs… et dans les échanges en Haute-Loire

© Haute-Loire Biologique

Depuis 2015, un groupe d'échange porté et animé par Haute-Loire Biologique rassemble des agriculteurs autour des céréales anciennes. Visites d'essais, réunions, formations, connaissance de la réglementation, organisation collective… les sujets ne manquent pas ! Ce groupe est actuellement constitué de 20 agriculteurs bio, ayant tous des pratiques et des objectifs différents, mais se rejoignant autour de leur passion pour les céréales anciennes et l'expérimentation. Témoignage croisé de deux membres de ce groupe.

Grégory Arbogast, 33 ans, est installé en bio en 2013 sur une ferme en bio depuis 1992.

GAEC du buisson à Veille Brioude (43), altitude : 600 m, 3 associés et 1 conjointe collaboratrice, SAU 105 ha, 54 vaches laitières + 19 ha de céréales dont 10 ha de céréales de vente.

Pascal Lemaire, 45 ans, est technicien INRA depuis 1994, expérimentateur sur blé tendre depuis 2003, exploitant individuel installé en bio en 2014.

Exploitation individuelle à Blesle (43), altitude 830 m, SAU 35 ha, 12 ha de céréales et 23 ha de prairies temporaires (dont luzerne, sainfoin…).

Pourquoi vous êtes-vous intéressés aux céréales anciennes ?

Grégory : « Sur l'exploitation, il n'y avait pas de blé cultivé, donc quand je me suis installé, j'ai fait 1 ha de blé moderne… et j'ai compris pourquoi ils avaient arrêté. Puis j'ai vu des blés population en Haute-Loire, chez un producteur bio et ça m'a plu. Les blés étaient quasiment aussi hauts que les seigles, donc je ne prenais pas de risque de perte de paille pour mon autonomie. J'ai donc commandé des semences à l'INRA de Clermont-Ferrand et à Kokopelli pour faire des essais. »

Pascal : « Mon expérience d'expérimentateur sur blé tendre m'a permis de constater qu'il existait des blés anciens intéressants en termes de quantité et de qualité. En 2014, j'ai repris l'exploitation familiale et j'ai décidé de multiplier des variétés anciennes d'après-guerre. Pour moi, les variétés modernes ne sont pas adaptées à l'AB car elles n'ont pas été conçues pour ça mais pour une agriculture conventionnelle intensive dans un modèle de productivité. Je voulais repartir de la base et re-multiplier des variétés originaires d'Auvergne donc adaptées au territoire. »

On parle en général de variétés anciennes ou de populations ; pour vous, quelle est la différence ?

Grégory : « Pour moi, une population date d'avant 1920. C'est un groupe d'individus, ce n'est pas uniforme. C'est ce qui me plaît dans les blés anciens. Cultiver ces populations à grande échelle, ça les fait revivre et ça crée de la biodiversité. Après 1920, les variétés sont trop uniformes et plus exigeantes. Ça ne me plaît pas. »

Pascal : « Sans les populations, on n'aurait pas pu avoir les variétés. On a fait de la sélection variétale à partir de souches de populations pour répondre à différents objectifs de quantité et de qualité, créant ainsi un large panel de variétés. Mais l'intensification de la production avec l'arrivée des premiers intrants chimiques a entraîné l'arrêt progressif (entre 1950 et 1980) des variétés anciennes car elles n'étaient plus adaptées à cette intensification. Pour moi, l'intérêt des variétés anciennes par rapport aux populations, c'est qu'on maîtrise plus facilement leur conduite : on peut choisir une variété pour ses caractéristiques (paille, panification, résistance…) et le résultat de la récolte est davantage prévisible. Je trouve aussi intéressant de conserver les variétés qui sont le résultat d'un long travail de sélection et de création. »

Quels sont vos objectifs en cultivant des céréales anciennes ?

Grégory : « Ajouter une culture dans ma rotation et diversifier mes cultures de vente, avoir une céréale qui peut être transformée et vendue en farine, et pouvoir multiplier et échanger des populations. »

Pascal : « Je cultive des céréales anciennes pour retrouver de la diversité au sein de l'exploitation, pour répondre à une demande en agriculture biologique (pour les agriculteurs bio, mais aussi pour les opérateurs : orge de brasserie, seigle pour les toits de chaume, avoine pour la consommation humaine…), et enfin pour prolonger le travail de mes collègues

de l'INRA qui ont collecté les différentes espèces au niveau mondial tout au long de leur carrière, en les faisant vivre en plein champ. »

Quel est l'intérêt de travailler au sein d'un groupe d'échanges ?

Grégory : « Quand j'ai démarré, j'aurais aimé avoir le retour d'expérience de ceux qui en cultivaient déjà. Le groupe permet cela, on peut faire gagner du temps à ceux qui débutent en leur donnant des conseils. Cela facilite aussi les échanges de populations. On peut voir qu'une population ne réagit pas pareil selon l'endroit dans lequel elle a été cultivée, c'est intéressant. »

Pascal : « Ce qui m'intéressait c'était d'intégrer une structure existante qui fonctionne, pour travailler collectivement et partager. C'est intéressant de mettre en place et suivre des essais sur un département qui présente une grande diversité (type de sol, altitude…), puis de partager et synthétiser les informations pour conserver les populations ou les variétés qui correspondent le mieux aux besoins de chacun. Je suis également heureux de pouvoir partager mon expérience d'expérimentateur au sein du groupe. »

Afin d'aller plus loin dans leur projet, le groupe réfléchit aujourd'hui à se structurer en GIEE, toujours au sein de l'association Haute-Loire Biologique.

Contact

Haute-Loire Biologique
association@hauteloirebio.fr
Tél. : 04 71 02 07 18
www.facebook.com/hauteloirebio

© Haute-Loire Biologique

Réglementation

Modification de la grille de sanction pour l'utilisation de semences conventionnelles

La grille de sanction a été modifiée pour l'utilisation de semences conventionnelles avec statut hors dérogation. Si la dérogation n'a pas été demandée, justifiée et acceptée, la sanction est dorénavant le déclassement du lot, contre un simple avertissement précédemment.

En cas de récidive, le déclassement portera sur l'ensemble des productions de l'espèce concernée.

Révision de la base de données semences biologiques

La base de données sur les semences biologiques certifiées, le site internet semencesbio.org, est en cours de révision. L'objectif de cette révision est de remédier aux dysfonctionnements signalés : difficulté et parfois impossibilité d'inscrire une variété déjà inscrite au catalogue français, impossibilité pour les agriculteurs de trouver cette variété dans la base…

Plusieurs options sont envisagées : soit une base de données nationale proposée par le GNIS, soit l'intégration à une base de données existante administrée par le FIBL (Organic x seeds)

La nouvelle base de données, quelque soit l'option qui sera finalement retenue par le Ministère de l'agriculture, sera opérationnelle au 1er janvier 2018.

▶ **Plus d'info :** Clara Gasser, FNAB : cgasser@fnab.org

Recherche et expérimentation

Retour sur la visite de la plateforme d'expérimentation sur les variétés paysannes de maïs et de tournesol d'Agrobio Périgord

© Agrobio Périgord

Depuis 15 ans, le réseau Bio d'Aquitaine développe un programme sur les variétés de semences population : maïs, tournesol, mais aussi légumes et céréales à paille. Agrobio Périgord organise chaque année une visite de sa plateforme, située au sein des parcelles de maïs population plein champ de la ferme bio de Bertrand Lassaigne (voir LF GC n°8). **Retour sur une 15e édition réussie.**

Une diversité d'essais et de variétés de maïs testées

Les 70 participants de l'édition 2016 ont pu visiter les parcelles de la plateforme d'un demi-hectare, dont la vocation est de mieux connaître les variétés paysannes de maïs et de tournesol utilisées et diffusées dans le cadre du programme « l'Aquitaine cultive la biodiversité ».

Les variétés de maïs présentent des caractéristiques très différentes les unes des autres : précocité (de très précoces à très tardives), origine géographique (toute la France, mais aussi Espagne, Italie, Amérique centrale), type (de type corné à denté), valorisation (alimentation animale en ensilage ou grain, alimentation humaine en farine ou semoule).

La plateforme rassemble ainsi plus de 70 micro-parcelles de maïs, de 10 à 12 m de long, sur 4 rangs. L'objectif n'est pas de récupérer la semence, car le maïs et le tournesol sont allogames et il y a donc brassage de pollen, mais d'obtenir des références techniques sur les variétés. Des notations sont faites pendant la campagne, sur différents critères :

- Vigueur
- Floraison
- Taux de verse à la récolte
- Résistance à la sécheresse
- Résistance aux maladies et ravageurs : pyrale, sésamie, charbon, fusariose
- Quantité récoltée sur une bande, permettant d'avoir une estimation du rendement.

Ces résultats sont croisés avec les résultats obtenus sur les fermes des producteurs participant au programme.

© Fnab

Des essais sur la densité de semis ont montré que les maïs population valorisent mieux les semis clairs à moyenne densité que les semis « épais ».

Certaines variétés conservées en chambre froide (dans des banques de semences de l'INRA ou autres...) ont déjà été testées : elles germent bien, mais manquent souvent de vigueur. Une expérimentation (SOLIBAM 2012) comparant des souches paysannes et des souches conservées en frigo, a montré lors d'un fort coup de vent, que ces dernières « sont par terre » alors que les souches de pays tiennent debout.

L'expérimentation sur les variétés paysannes de maïs va jusqu'à l'utilisation du maïs dans l'alimentation et ses qualités gustatives. Les participants ont dégusté le déjeuner préparé à base de maïs paysan, par Laurence Dessimoulie (cuisinière membre de Slowfood et du Réseau Semences Paysannes) (voir livre de recettes « *Du maïs paysan dans mon assiette !* » dans la rubrique « publications »).

Les visiteurs ont également pu observer d'autres espèces testées cette année : tournesol, mais aussi sorgho, riz, lupin, millets, soja… et des cultures associées maïs-haricot-courge.

Deux essais dans le cadre du programme « Diversifood »

Des essais sont par ailleurs mis en place sur la plateforme dans le cadre du programme européen Diversifood, qui a pour objectif d'évaluer la diversité créée à la ferme et les impacts de la sélection. Les deux essais réalisés sur la plateforme ont été présentés aux participants :

- L'essai intitulé « parentaux », pour observer des variétés créées par les paysans du programme (mélange au sac ou dans le champ, **protocole brésilien***, hybride de population) et les variétés « parents » qui en sont à l'origine.
- L'essai intitulé « versions », pour évaluer l'évolution de 12 variétés sur 4 années de sélection avec, pour chacune d'entre elles, une comparaison entre les lots de 2011 et 2015.

Des expériences de sélection variétale à l'étranger

L'après-midi, deux intervenants, experts de la création variétale en maïs reproductibles à la ferme, ont présenté leurs travaux :

- **Peter Kunz**, sélectionneur biodynamiste indépendant suisse, qui a notamment développé la population composite de maïs OPM (Open Pollinated Maize).
- **Altaïr Machado**, chercheur à l'EMBRAPA (Institut de recherche agronomique Brésilien, équivalent de l'INRA au Brésil) et précurseur de la sélection participative dans le monde. Il a notamment mis au point la variété population Sol de Manha.

La sélection participative de variété de maïs population au Brésil

Altaïr Machado s'inscrit dans une démarche agro-écologique globale (à l'échelle de la parcelle, de la ferme et du territoire) pour développer ses travaux de création et de gestion de la diversité génétique en maïs population. Il travaille notamment avec des communautés de petits producteurs, les « *assentamento* ». C'est dans cette dynamique qu'Altaïr Machado a pu développer le travail sur la gestion collective et la sélection participative des semences au sein de communautés paysannes.

Il a notamment mis au point une variété de maïs population « Sol da Manha », dont l'un des objectifs est de bien valoriser les sols peu fertiles de la région de Seropédica (Brésil). La variété a été développée avec six cycles de sélection à la station expérimentale de l'EMBRAPA, puis trois cycles de sélection massale. Par la suite, la variété a été améliorée en collaboration avec les paysans de la communauté agricole de Sol da Manhã pendant six cycles de sélection massale. Cette variété, évaluée par des essais de terrain en 1994, a donné de très bons résultats concernant le rendement en grain et l'efficience de l'utilisation de l'azote, notamment en comparaison avec des hybrides.

La démarche du GZPK : recréer des variétés populations à partir de variétés hybrides performantes

Peter Kunz a présenté ses travaux d'amélioration et de création variétale, principalement sur les céréales à paille. Il procède par croisements manuels en station expérimentale biodynamique. Ses variétés de blé couvrent la majorité des surfaces bio en Suisse, et sont également distribuées en France.

Pour le maïs, sa population OPM a été créée à partir d'un croisement d'hybrides commerciaux : il a réalisé des analyses génétiques sur plus de 130 hybrides commercialisés en Europe et a conservé les 30 variétés les plus éloignées génétiquement (non apparentées) afin d'avoir un maximum de diversité génétique. Ces variétés sont ensuite cultivées et croisées, pour obtenir une « population ». Il procède par sélection visuelle, comme pour la sélection massale pour les populations.

Les nouvelles variétés hybrides ont un rendement de 1% de plus chaque année, aussi pour garder un niveau de rendement maximal, Peter Kunz pratique une sélection très intensive.

Son leitmotiv : « *récupérer la meilleure génétique actuelle en maïs pour l'Europe et la remettre à disposition des agriculteurs* ». Pour lui, si les sélectionneurs sont des acteurs essentiels, ils ne doivent pas se couper du monde paysan.

***Le protocole brésilien** consiste à semer un mélange de variétés à parts égales (lignes femelles castrées par variété et lignes mâles composées du mélange proportionnel de toutes les variétés) sur 3 à 5 ans, pour obtenir une variété composite.

Pour en savoir plus :

- Des infos sur le programme (site Agrobio Périgord) : http://agrobioperigord.fr/produire-bio/biodiversite-cultivee
- Contact : biodiversite@agrobioperigord.fr
- Consulter l'article de Reporterre sur cette journée : https://reporterre.net/Pour-se-liberer-des-semenciers-des-agriculteurs-redecouvrent-le-mais-population

Les deux démarches de sélection variétale présentées diffèrent fortement l'une de l'autre, que ce soit sur les matériels et méthodes utilisés ou sur leurs visions de la sélection et de la place de l'agriculteur et du sélectionneur. Elles ont cependant le même objectif : rendre plus autonomes les producteurs, avec des variétés de qualité, à bon potentiel et adaptées à l'agriculture bio ou à bas niveau d'intrants. Tout comme la sélection massale réalisée sur la plateforme d'Agrobio Périgord, qui après 15 ans de travail sur les variétés population, a permis une amélioration importante de ces variétés, et une meilleure connaissance de leurs potentiels, selon les conditions de production et les utilisations.

Ce qui a amené à conclure que différents systèmes existent et offrent des solutions variées selon les besoins et envies de chacun.

Photo de gauche
© Agrobio Périgord

Photo de droite
© FNAB

Publications

Retrouvez en vidéo les conférences du salon bio professionnel La Terre est Notre Métier

Le salon La Terre est Notre Métier des 28 et 29 septembre en Bretagne a été un grand succès avec près de 6 000 visiteurs dont 2 300 participants aux nombreuses conférences thématiques.

► Les vidéos des conférences sont en ligne, sur la chaîne Youtube de la FNAB, notamment celle de la conférence « Quelles semences pour demain ? », ainsi qu'une interview de Benedikt Haug (GZPK) et Philippe Jouanneau (SA Pinault-Bio) sur les semences bio.

Catalogue français des espèces et variétés, édition 2015-2016

Cet ouvrage liste toutes les variétés françaises et étrangères testées avec succès en France par le CTPS, le Comité technique permanent de la sélection du Geves. Pour cette édition, la mise à jour date du 15 octobre 2016 et regroupe plus de 600 nouvelles variétés inscrites chaque année au Catalogue officiel français, soit plus de 400 entreprises de sélection répertoriées.

La publication complète comprend deux tomes :

- Le tome 1 : ***Plantes de grande culture*** comprend betteraves et chicorée industrielle, céréales, maïs et sorgho, plantes à fibres et oléagineuses, plantes fourragères, espèces à gazon d'agrément et de sport, pommes de terre (240 pages).
  Prix : 40 € pour la France et 43 € pour l'étranger.
- Le tome 2 : ***Espèces potagères*** comprend l'ensemble des variétés de légumes inscrites, y compris les variétés anciennes pour jardiniers amateurs.
  Prix : 39 € pour la France et 42 € pour l'étranger.

À la fin de chacun des tomes se trouve la liste des obtenteurs et responsables classés par pays et par ordre numérique des codes avec leurs coordonnées complètes.

► Ces documents peuvent être commandés via le site www.semences-et-progres.fr.

« L'Aquitaine cultive la Biodiversité : expérimentation sur les variétés population en Dordogne » Edition 2016, Bio d'Aquitaine

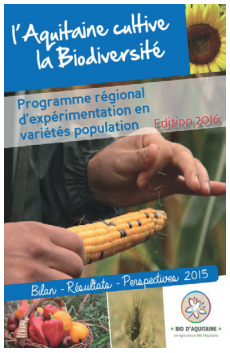

Tous les résultats, par espèce et par variété des expérimentations menées dans le cadre du programme « L'Aquitaine cultive la biodiversité » : maïs, tournesols, céréales à paille, et aussi piments, oignons, carottes.

► A consulter ici

Du maïs paysan dans mon assiette !

Entre 2010 et 2014, Agrobio Périgord a participé au programme SOLIBAM (Strategies for Organic and Low-input Integrated Breeding And Management), sur l'évaluation des qualités des variétés populations de maïs en sélection participative pour l'alimentation humaine.

Dès 2010, l'association a lancé un appel à partenaires pour travailler autour de cette thématique. Des producteurs, transformateurs, restaurateurs, boulangers, chef étoilé… de Dordogne ont répondu à l'appel et ont souhaité tester ces variétés de maïs et partager leur savoir-faire. S'en est suivi la mise en place d'expérimentations pour mieux connaitre le comportement des variétés population : transformation au moulin, test de recettes en cuisine, dégustation auprès des consommateurs... Au cours des nombreux essais menés, les partenaires ont eu l'occasion de créer ou de redécouvrir des recettes à base de maïs. Le projet arrivé à terme, en 2014, la volonté a été de publier l'ensemble de ses recettes sous forme d'un ouvrage collectif. Plus de 50 recettes, sucrées et salées, à base de farine et semoule de maïs population pour (re)découvrir les qualités de cette céréale pour notre alimentation. Les recettes sont accompagnées de témoignages de paysans-transformateurs, d'articles de vulgarisation autour de la sélection participative et de la biodiversité cultivée, et d'une liste des producteurs et distributeurs de farine et semoule de variétés paysannes.

► Disponible auprès d'AgroBio Périgord.

« Aktuell », la lettre de GZPK (Getreidezüchtung Peter Kunz) en français

L'Association GZPK du sélectionneur suisse indépendant Peter Kunz (Association pour le développement des plantes cultivées - Sélection variétale biodynamique), publie son bulletin « Aktuell » traduit en français, avec un article de Peter Kunz, et des informations plus précises sur leurs projets par espèces (céréales).

► A consulter ici

Directrice de publication : Stéphanie PAGEOT (FNAB)
Comité de rédaction : Groupe Semences FNAB
Coordination : Mathilde BOITIAS (FNAB)
Rédaction : Mathilde BOITIAS et Clara GASSER (FNAB), Amélie HERICHER (Haute-Loire Biologique), Elodie GRAS (Agrobio Périgord)
Maquettage : Compote de Com' (www.compote-de-com.com)

FNAB
Fédération Nationale d'Agriculture BIOLOGIQUE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

Cette publication bénéficie du soutien du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt. Sa responsabilité ne saurait toutefois être engagée.